

# L'écho de Camphin

Bulletin municipal de Camphin en Pévèle

# 2024



N°248

Mar. 2024

# SOMMAIRE

Echo de Camphin en Pévèle  
N°248 - Mars 2024

Edito	3
Informations officielles	4
Vie associative	8
Développement économique	10
Nouvelles équipes	12
CCAS et Animations	14
Développement durable	16
Travaux	18
Communication et ALSH	22
Crèche, écoles et périscolaire	26
Budget	30
CCPC	32
Les projets	35
Agenda	39

📞 Téléphone : 03.20.41.95.39  
✉ Courriel : [contact@camphin-en-pevele.fr](mailto:contact@camphin-en-pevele.fr)  
🌐 Site : [www.camphin-en-pevele.fr](http://www.camphin-en-pevele.fr)  
📱 Panneau pocket : Camphin-en-Pévèle-59780  
📍 Bien vivre à Camphin en Pévèle

Dir. de publication : O.VERCRUYSE.  
Réalisation : C.PAUL/G.DHELLEMME  
Crédits photos : Conseil municipal, G.LEROY, S.PESSE, les équipes enseignantes, les agents municipaux, les associations  
Réalisation : Symbioz  
Impression : nouVelle ImPrimerie

Prochain numéro : 29/03/24  
970 échos imprimés le 27/03/24



Camphinoise, Camphinois,

On se retrouve pour cet écho spécial de l'année 2024.

Cette année, le contexte international nous bouscule dans nos vies, Camphin en Pévèle est un cocon apaisé qui nous offre une douceur de vivre, un joyau commun. Ma plus grande ambition, depuis toujours, est de choyer ce bel écrivain.

Soyez assurés qu'avec toute l'équipe qui m'entoure, que je salue et remercie, nous poursuivrons notre office avec énergie et passion, nous portons de belles ambitions pour Camphin en Pévèle.

L'année qui vient de s'achever a été riche en projets pour notre commune. Je pense évidemment à la sobriété énergétique, maître mot qui nous a amenés au passage leds de notre éclairage public, à l'aboutissement d'un projet majeur comme la rénovation thermique de la mairie, à la réfection du chemin de Verdun... Vous le verrez, nos écoles, nos salariés, nos élus, nos associations, nos artisans & commerçants, notre Communauté de Communes se sont investis !

2024 continuera avec la même énergie, avec le même élan et enthousiasme, quelques pages sont consacrées à nos projets à venir.

Cet été, les Jeux olympiques et paralympiques vont se dérouler en France, certains à quelques kilomètres de chez nous ; nos écoles vivront elles aussi leur semaine Olympique ! Sportons nous bien !

2024 sera aussi l'occasion de poursuivre notre engagement pour l'environnement, les liaisons douces, un village animé, une sécurité renforcée par la Vidéo protection et les redars pédagogiques, l'enfouissement des derniers réseaux, l'extension du réseau d'eau potable....

Il y aura, enfin, toutes ces «occasions de rencontre» qui nous permettront de nous voir, et d'échanger.

*Votez maie*

*Olivera Vancouyve*





# Les salariés de la commune

## En Mairie



**Guy**  
Directeur Général  
des Services



**Christelle**  
Ressources Humaines/  
paies/élections/  
délibération/budget



**Céline**  
Accueil semaine/  
urbanisme/état civil



**Manon**  
Accueil/secrétariat/  
comptabilité



**Léa**  
Accueil/ATSEM &  
périscolaire/CI et  
passeport



**Jennifer**  
CI et passeport

## Equipe technique



**Alain**  
Maintenance bâtiments/  
entretien & sécurisation  
des espaces publics



**Thierry**  
Maintenance bâtiments/  
entretien & sécurisation  
des espaces publics



**Simon**  
Maintenance bâtiments/  
entretien & sécurisation  
des espaces publics

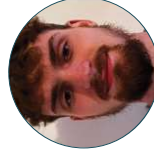
## A l'école



**Christine**  
Entretien des locaux  
municipaux



**Séverine**  
ATSEM & périscolaire



**Noal**  
Responsable animations



**Véronique**  
Adjointe animations



**Anne-Sophie**  
Responsable restaurant



**Christelle**  
Adjointe animations

## A la crèche



Laura



Sandra



Marie



Marion



Adeline



Clémence



**Émilie**  
Directrice

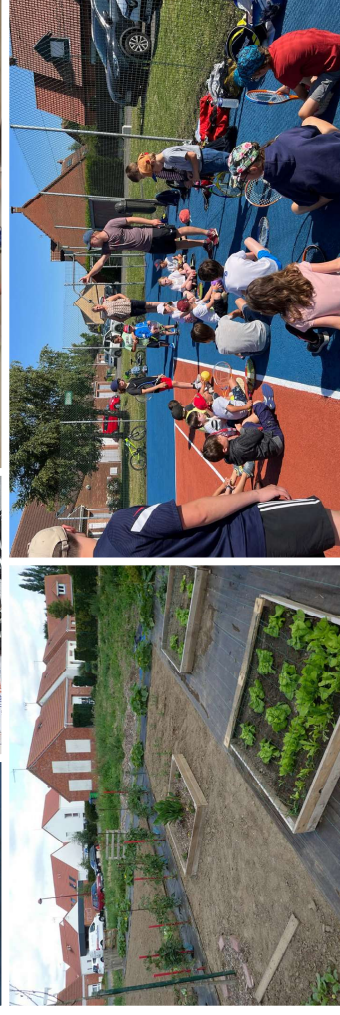


Flore

# Le Bilan 2023

Nous sommes riches de nos associations qui contribuent à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre, animé et convivial, où chacun peut s'impliquer. Elles constituent de véritables pivots de la vie communale en apportant des réponses adaptées et durables aux besoins de notre territoire.

Association	Thématique	Président(e)	Site web / FB / Tel / Mail
ASSOCIATION CAMPHINOISE	Sport et couture	Martine DOISNE	Mail : asso.camphinoise.pevele@gmail.com Tél : 06.27.87.58.20
ASSOCIATION CAMPHIN EYNSFORD	Jumelage	Bruno LOURME	Mail : jumelagecamphin@outlook.com
APE PASTEUR	Parents d'élèves	Amandine BRACQBIEN	Mail : ape-pasteur59@gmail.com
APEL SACRÉ-COEUR	Parents d'élèves	Audrey BRAURE	Mail : sacrecoeur.apelcamphin@gmail.com
ART ET TOI	Théâtre	Sébastien MARQUES	Mail : artetto@gmail.com
AU BORD DE L'EAU	Pêche	Michael VANCAENEGHEM	Mail : miclara@hotmail.fr
CAMPHIN TENNIS CLUB	Tennis, Badminton, multisports	Catherine MASSELOT	Mail : tccamphin@gmail.com Tél : 07.70.01.09.01
CH'TIS DI PÉVÈLE	Fête	Marie DECLERCO	Mail : associationleschitsdiupevele@yahoo.fr Tél : 06.24.46.64.40
ÉTOILE CLUB DE CAMPHIN	Football	Thierry BONDEAU	Mail : contact@eccamphin.fr Tél : 03.20.84.43.92
LA BONNE GRAINE DE CAMPHIN EN PÈVÈLE	Jardins partagés	Joëlle DELEVOYE	Mail : jdelevoye@gmail.com
PARTAGE D'ESSENTIELLES	Huiles essentielles	Julie VIGNERON	Mail : partagesessentielles@gmail.com
PÉTANQUE CAMPHINOISE	Pétanque	Sylvie PLANCKE	Mail : mathieu_700@hotmail.fr
PLANTONS NOTRE OXYGÈNE	Environnement	Christine PAUL	Mail : plantonsnotreoxygene@gmail.com
SMILEY AU FÉMININ	Bien-être	Stéphanie GILBERT	Mail : gilbert.steph60@gmail.com
UNC / AFN	U.N.C de CAMPHIN EN PÈVÈLE	Philippe RECHIGNAC	Mail : philipperechignac@sfr.fr



# Le développement économique

Nous avons référencé ci-dessous, avec l'aide de la CCPC, les entreprises dont le siège social est à Camphin en Pévèle. Si toutefois votre entreprise manque à ce référencement, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

## Nos commerçants

Nom	Spécialité	Horaires	Adresse	Tel / mail / réseaux sociaux
UMAMIE	Boulangerie	Du lundi au vendredi : 7h à 12h45 / 16h à 19h Le samedi : 7h à 12h30 / 15h à 18h Le dimanche : 7h à 12h30	63, Grand Rue	www.umamie-boulangerie.com Tel: 03.20.47.19.91 um@mie-boulangerie.com
Lou coiffure	Salon de coiffure	Du lundi : 14h à 19h Du mardi au vendredi de 9h à 19h Samedi de 8h à 17h	65, Grand Rue	03.20.05.95.48 salonlou@gmail.com
Domaine du Funquerel	Bar - Brasserie salle de réception	Du jeudi au dimanche midi Le samedi : réservé aux groupes	16, Pl. de l'église	03.20.41.98.34 matthieu.livernon@wanadoo.fr
Super U	Supermarché	Du lundi au samedi : 8h30 à 20h Dimanche : 8h à 17h	Grand rue RD93	https://www.courssu.com/fr/superu-camphin-en-pevele-informations 03.20.14.06.36
PVL Immobilier	Immobilier	Du lundi au vendredi : 9h à 12h / 14h à 17h Samedi : 9h à 12h / 14h à 17h	63, Grand rue	03.20.41.10.79
MS Coaching - Sport	Coaching sportif	Du Lundi au vendredi : 8h à 21h Le samedi : 8h à 13h	63, Grand Rue	strassele.maxime@gmail.com 07.89.43.31.75 Sur rendez-vous

## Nos artisans et TPE

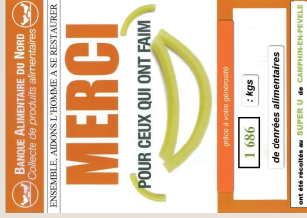
Nom	Spécialité	Adresse	Tel / mail / réseaux sociaux
ATElec	Électricité tertiaire/industrie/installation alarmes/bornes de recharges/véhicules électriques particuliers	97A Grand rue	06.16.74.20.68 atelec59@gmail.com
Guy Brunet	Plomberie Chauffage	34A Grand rue	06.22.65.53.23 guy-brunet@orange.fr
Carl Elite	Pose de carrelage	40, rue du moulin	03.20.41.99.99 bruno.carlette@orange.fr
Céline Dabbar	Esthétique/prothésiste ongulare à domicile	74, Grand rue	06.71.12.95.46
Ecopévèle	Assainissement & aménagement extérieurs	1 zone artisanale Grand rue	luc@ecopévèle.com 06.23.31.64.65
Kévin Facon	Coaching santé, bien-être et performance	18, rue du Quennelet	06.28.94.12.33 kfacon@gmail.com
Stéphanie Gilbert	Sophrologie/coaching en mieux-être	41, rue de la plaine	06.32.41.36.03 gilbert.stephnic@gmail.com
GO Jantes	Spécialiste réparation de jantes	1-3 rue créplaine	g@jantes@orange.fr 03.20.55.55.15
Philippe Hardeman	Agent mandataire immobilier tout secteur	5, rue de la Plaine	06.77.36.62.44 phardeman@moconseil.com
JWMB	Production audiovisuelle/multimédia	3, rue Basse Couture	06.29.21.17.27 jwmbz@gmail.com
Kontrast rénovation	Rénovation tout corps d'état	6, Résidence Beauséjour	06.44.28.19.04
les lumières d'Auréli	bougies et fondants parfumés en cire végétale, décorations et accessoires en macramé	448, rue Louis Carette	facebook : leslumièresdaurélie www.leslumièresdaurélie.com
Manut'Minut'	Matériel de maintenance	Manut-Minut	03.20.04.98.09 sduquenne@manut-minut.fr
Corentin NION	Maréchal-ferrant		niocor@laposte.net 06.84.94.10.75
Pro global services	Travaux finition/décoration bâtiments sol/mur, option plâtrerie	36b Grand Rue	07.49.39.35.52 contact@proglobalservices.fr

## Notre marché

Nom	Spécialité	Nom du commerce	Tel / mail / réseaux sociaux
AOUICHAOUJ Sami	Primeur		06.74.32.44.07 ingrid.aouichaouj@orange.fr
CREPEL Thomas	Fromager	Les ch'tres Biquettes	earlavoilaette59@gmail.com
CREMERS Sébastien	Réparation, Entretien Locations et Vente de Vélos	LES CYCLES DU PAVE EN PEVELE	06.19.99.90.77 sebastien@lescyclesdupave.fr
FRITSCH Jean Paul	Fromagerie/Crèmerie	AU CHOIX DU FROMAGER	07.50.35.65.06 jpaulfritsch@gmail.com
LAGAE Laurence	Boucherie/Charcuterie/Traiteur		06.76.28.86.12 laurencelagae@orange.fr
TANG Kuglay	Traiteur spécialités asiatiques et cambodgiennes		06.95.59.68.29 kuglaytang@gmail.com
VANDEBEELE Guillaume	Gaufres d'émotions - madeleines - confitures - miel - bonbons - saucisson - chips - bières...	Village popote	06.66.17.83.85 villagepopote@gmail.com famillevandenbergher@hotmail.fr

# CCAS

## Banque alimentaire



## Repas des aînés



## Don du sang



## Dictée



## Goûter des aînés



# Animations



Stèle de Compostelle



Fête de la musique



Atelier mémoire



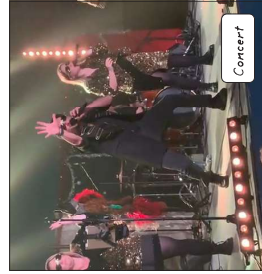
Atelier numérique



Spectacle Ethonaël Desq



Feux d'artifice



Concert



Chasse aux œufs



Semaine olympique



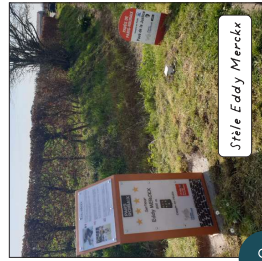
Le marché fête son 1<sup>er</sup> anniversaire



Marché de Noël



Spectacle de Noël



Stèle Eddy Merckx



Téléthon



Atelier sport santé

# Commémorations

Les commémorations sont l'occasion de réunir la population autour du monument aux morts, nous permettant de nous souvenir de la signature des armistices, et de rendre hommage à tous les morts pour la France dans les conflits anciens, mais aussi aux soldats morts dans les conflits actuels.

## Rendez-vous place de l'église en 2024

- 8 mai à 11h pour la Fête de la Victoire de 1945
- 11 Novembre à 11h pour la Fête de l'armistice de 1918
- 05 Décembre à 18h pour la Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France en Algérie, au Maroc et en Tunisie »
- 18 juin à 18h pour la Fête de l'appel du 18 juin
- 14 juillet à 18h pour la Fête Nationale



# Développement durable

## Plantation « plantons notre oxygène »



Chaque année, les Camphinois se mobilisent lors de « la pelle de Novembre » afin de planter des arbres et arbustes (espèces régionales) sur diverses zones dans notre village. La commune a participé à l'appel à projet organisé par les Hauts de France qui vise à se mobiliser pour le reboisement



de notre territoire, qui est quand même le parent pauvre, avec un taux de boisement de 9%, contre 31% pour la France. Une aventure qui a commencé en 2019, près de 3000 pieds plantés depuis dans un esprit de participation éco citoyenne : nos jeunes, nos écoles, nos sportifs, nos fidèles volontaires présents pour ce vaste projet qui ramène de l'ombre, de la joie, de la biodiversité. Rappelons-le, l'arbre est l'ami de l'homme, il stocke les gaz à effet de serre, épure l'air, le rafraichit, c'est de plus, un formidable refuge pour de nombreuses espèces précieuses pour notre équilibre.

Merci à tous nos commerçants/artisans/professions libérales qui ont parrainé un arbre.  
Soyez là, année après année, on peut changer notre avenir, ensemble, main-tenant.

## DISTRIBUTION DE COMPOST



Composter ses «déchets verts» c'est faire un geste pour l'environnement. Savez-vous que la poubelle verte cache des trésors ? L'or noir des jardiniers ! Le compost, c'est le résultat d'un processus naturel qui transforme certains déchets en super-engrais pour potager, fleurs du jardin.

Courant Novembre, la CCPC et l'équipe technique communale permettent la distribution de compost aux Camphinois inscrits.

Un grand merci pour leur implication à Alain, Simon et Thierry. Trois passionnés avec qui nous avons des échanges passionnants !

## ATELIERS NICOIR, COSMÉTIQUE & FRESQUE DU CLIMAT



- 2<sup>ème</sup> édition, toujours autant appréciée pour cet atelier nichoir à Mésanges charbonnières, animé par un passionné, Christophe Hildebrand, ornithologue de l'association Gaïa.

- Atelier animations « Zéro déchet » proposé par Pèvèle Ca-



rembault et l'animatrice Amandine Sajous de la société My Little Tree qui a conseillé et accompagné la réalisation de produits comme un déodorant solide, un baume à lèvres... (les produits fabriqués valent d'un atelier à l'autre). Les participants sont par-tis avec des recettes, des conseils de réalisation et des informations sur l'en-semble des matières pre-mières à utiliser.

- La fresque du climat, outil de sensibilisation ludique qui permet de comprendre de manière conviviale le fonctionnement du système climatique. Atelier animé par Isabelle Fauqueur qui a permis de comprendre l'essentiel des enjeux climatiques pour passer à l'action.



## TRAVAUX QUAI ABRI DE BUS AVEC ACCÈS PMR



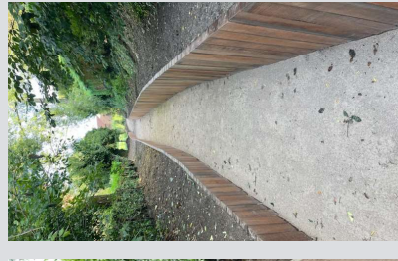
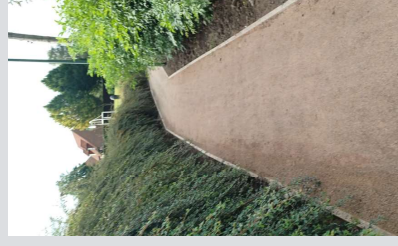
La commune compte désormais 14 arrêts de bus, dont 8 abris de bus pour la mise en sécurisation et protection des piétons. A cela s'ajoute l'installation d'un quai accès PMR.

## SENTIER DE VERDUN

L'objectif premier de la rénovation du sentier de Verdun était de lutter contre les inondations au centre du Village, et notamment protéger les quelques maisons situées à proximité de ce sentier.



Ces travaux ont permis notamment de supprimer la contre-pente, d'envoyer l'eau vers le Saint Calixte et de positionner un drain sous le chemin.



## L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



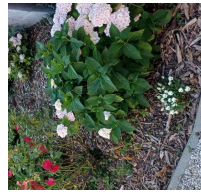
L'éclairage public de l'ensemble de la commune est passé en LED. Le passage en LED couplé à la modulation de l'éclairage public (avec une diminution du flux lumineux de 70 % entre 23h et 5h du matin) ont permis de diviser par deux nos consommations électriques entre 2022 et 2023, soit une économie d'environ 11 300 €/an.

Nous solliciterons à nouveau la CCPC pour le réglage des horloges, qui à notre sens, déclenchent trop vite l'allumage dans certains secteurs de la commune, et à l'inverse, donnent la consigne d'extinction un peu tard.

L'éclairage public est de compétence communautaire. Si vous constatez une défaillance sur ce dernier, il est important de nous le signaler afin que nous puissions la déclarer. La société de maintenance a 48h pour intervenir à réception de la déclaration.



## LABEL VILLAGE FLEURI



Pour la première fois en 2023, Camphin s'est inscrit au label « ville et village fleuri », label créé il y a plus de 60 ans. Six mentions existent dans ce label avant l'obtention de la première fleur : nous avons obtenu la mention bien (4ème mention).

Le retour du jury a mis en avant :

**7 points positifs**, à savoir : adaptation du fleurissement aux lieux, travail sur la réduction de l'affichage sauvage, déploiement d'une campagne de plantation avec la population : « association plantons notre oxygène », mise à disposition d'un terrain pour un jardin partagé « Association la bonne graine », implication du conseil municipal des jeunes, organisations d'ateliers de création de nichoirs et d'hôtels à insectes et réalisation d'un atlas de la biodiversité avec la CCPC.

**1 point négatif** : taille trop sévère des arbustes. **Quelques suggestions**, avec le service technique, nous travaillons à :

- Être plus économe en eau pour l'arrosage,
- Planter davantage en pleine terre et supprimer au maximum les différents bacs,
- Diminuer les fleurs annuelles au profit de vivaces et graminées,
- Développer les tomes différenciées...



## RÉNOVATION MAIRIE



Rénovation Thermique, changement des fenêtres, isolation... Afin de maîtriser nos consommations d'énergie en constante augmentation, nous avons entrepris la rénovation thermique de la mairie. Outre l'isolation optimale du bâtiment, ces travaux permettent de meilleures conditions de travail et d'accueil pour les agents et les usagers.



Pour mémoire, la Mairie de CAMPHIN en PEVELE, de construction ancienne, est constituée d'un bâtiment principal de 234 m<sup>2</sup> sur deux niveaux. Après une première phase de travaux de réfection de la toiture en 2020, les travaux de rénovation thermique ont été achevés en 2023 avec l'aide de la subvention octroyée (isolation, changement des bâtis, portes et fenêtres, installation plancher dans les combles), extension du réseau de chauffage central au gaz à l'étage, installation de luminaires LED avec détecteurs de présence, plâtrerie et peinture).

## ILLUMINATIONS DE NOËL

Pour un village plus chaleureux à la période des fêtes, nous avons enrichi le patrimoine « décoration de Noël », au niveau de l'entrée de notre village, du délaissé, de la place.



Nous espérons sur 2024, grâce à la nomination d'un adjoint à la communication, proposer de nouveaux outils de communications, optimiser la communication sur nos actions et objectifs, et ainsi renforcer le « bien vivre ensemble » sur notre beau village.

## LE PANNEAU POCKET

Recevoir des alertes sur son téléphone telles que l'annonce de travaux, fermeture d'une route, coupure d'eau, don du sang...

Cette application gratuite (et sans publicité) est disponible sur tout type de téléphones, elle s'installe rapidement en téléchargeant « PANNEAUPOCKET » (<http://www.panneaupocket.com/>),

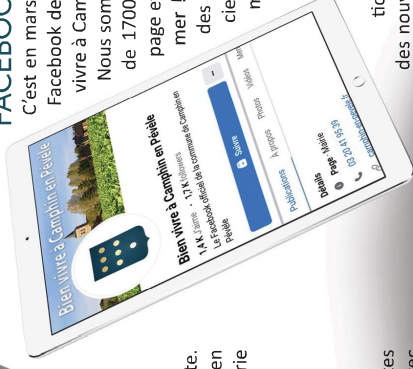
ou vous rendre sur votre store (PlayStore, AppStore ou AppGalerie). Lancer le téléchargement et désinstaller la commune de Camphin en Pévèle comme favorite. Une notification vous sera adressée automatiquement en temps réel, à chaque nouvelle publication de votre Mairie ou de la gendarmerie de Baisieux.



## FACEBOOK

C'est en mars 2020 qu'est créé le Facebook de la commune « bien vivre à Camphin en Pévèle ».

Nous sommes désormais plus de 1700 abonnés sur notre page et plus de 1400 à l'aimer ! Nous y retrouvons des informations officielles Camphinoises, mais aussi des informations issues de la Communauté Pévèle Carembault, de nos associations, la présentation des nouveaux artisans/commerçants/activités....



## L'ÉCHO DE CAMPHIN DANS VOS BOITES AUX LETTRES

Chaque mois, il prend place dans vos boîtes aux lettres, un formidable lien avec vous ! Il nous permet de communiquer nos actions, de partager la vie de notre village, par rétrospective sur les événements passés, de dresser un calendrier d'autres événements à venir et de futurs projets.

Pour une démarche éco responsable, la mairie peut vous fournir un autocollant à apposer sur votre boîte aux lettres, vous recevrez ainsi votre écho par mail (le spécifier à : [contact@camphin-en-pevele.com](mailto:contact@camphin-en-pevele.com)).



## DÉBAT PUBLIC

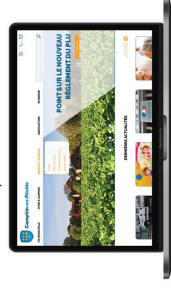


Nous travaillons sur l'organisation d'une réunion publique, d'un temps d'échanges et de débats entre citoyens. Nous espérons que vous serez nombreux à participer à cette concertation afin de nous apporter votre regard, votre expérience, exprimer vos convictions et construire ensemble, comprendre vos attentes, afin de définir des priorités, et de proposer des projets pour le bien de la commune. Des thématiques diverses, telles que la sécurité, les travaux, le développement durable, un espace de jeux pour les enfants... pourraient être partagés.

## BIENTÔT UN NOUVEAU SITE INTERNET

Bientôt, un nouveau site internet sera à votre disposition pour vous apporter tous les renseignements que vous êtes en droit d'attendre d'une équipe municipale au service de tous.

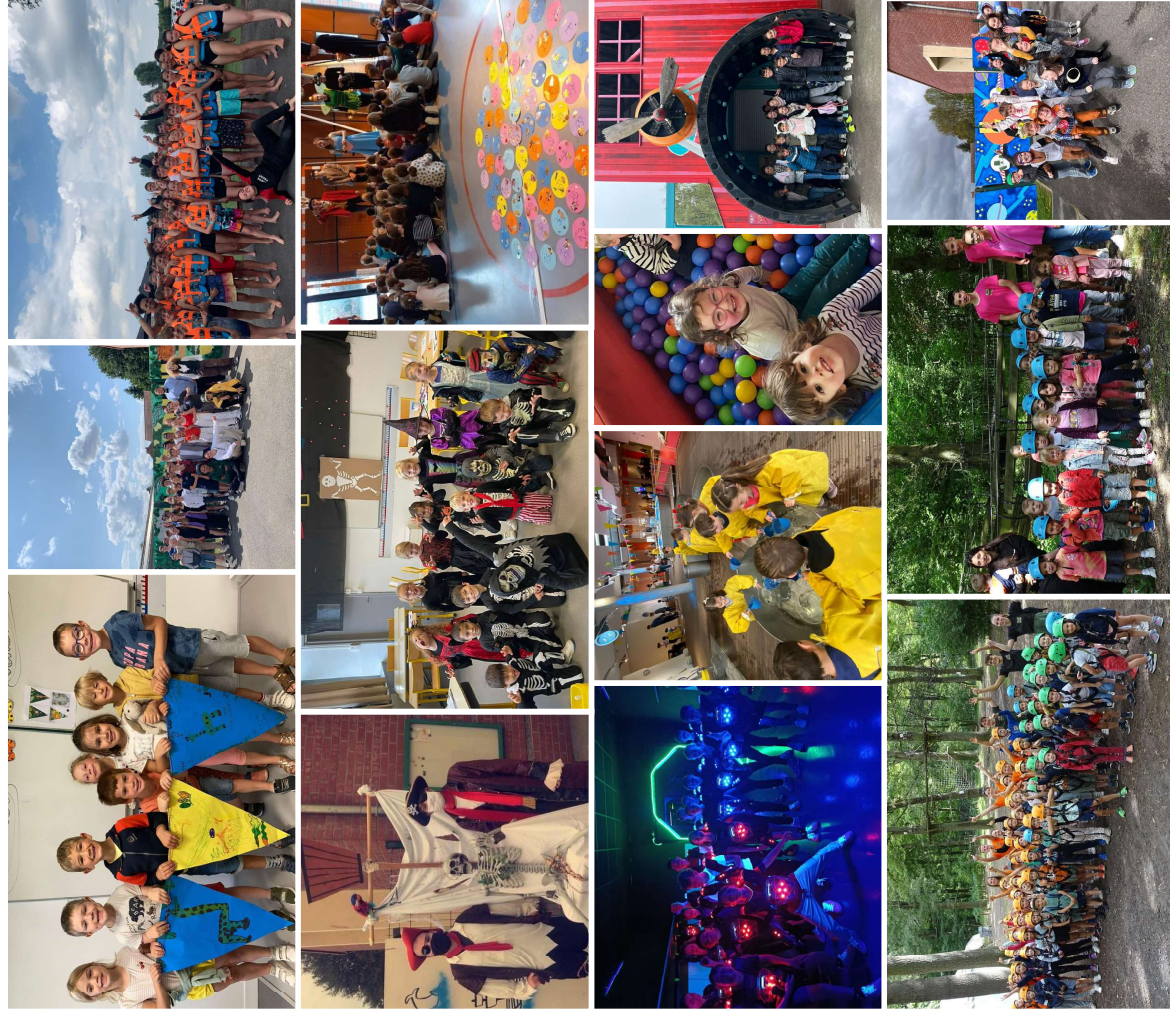
Cet outil de communication vivant, riche et facile d'accès vous permettra de trouver des informations officielles, pratiques, l'actualité du village,



# L'ALSH 2023 en images

Accueille vos enfants de 3 à 16 ans pendant les vacances de février, Pâques, été (sur Camphin en juillet et août) une année sur 4 à Camphin, en alternance avec les communes de Bachy, Bourghelles et Wannehain) et Toussaint afin de pratiquer des activités de loisirs éducatifs et de détente.

**Ce ne sont pas moins de 849 enfants accueillis en 2023 (calcul par semaine) qui ont partagé les aventures d'Alice au pays des merveilles, de l'espace et de Buzz l'éclair, de Jumanji, de soirées jeux en famille et de Coco.**



# Conseil Municipal des Enfants

Nous vous présentons le Conseil Municipal des Enfants de Camphin en Pévèle, élu en octobre 2023. Il a pour mission d'initier les jeunes à la démocratie et la citoyenneté, mais surtout de collecter les idées et initiatives de notre jeunesse pour améliorer la vie de notre commune. Etre élu permet de présenter ses idées, exprimer son opinion (et ceux des petits copains !), prendre part activement à la vie de sa commune en réalisant des projets. Des projets, ils en ont eu beaucoup : nettoyage du village, actions de solidarité, sécurité routière, semaine Olympique...  
Bravo à tous pour vos engagements au service de la communauté et pour votre volonté de rendre notre petit monde meilleur !



Membres du Conseil Municipal des Enfants, nous sommes engagés toute l'année dans 5 commissions et nous participons à toutes les cérémonies et manifestations de notre village.

**Sport** : nous nous engageons avec notre commune « terre de jeux » pour valoriser le sport dans tout le village.

**Ecologie** : lorsque nous traversons le village, nous sommes parfois découragés. L'écologie c'est le respect des camphinois, nous nous mobiliserons avec vous tous.

**Sécurité** : depuis la mise en place du conseil municipal des enfants, la sécurité est dans notre village une de nos priorités. La sécurité c'est aussi l'aide aux Camphinois, lorsqu'un accident se produit, pour cela nous participerons à une formation des premiers secours, offerte par l'association des Papillons Blancs.

**La Solidarité** : c'est aider, nous nous engageons toute l'année pour soutenir les enfants malades et ceux en situation de handicap. Nous proposerons diverses actions durant l'année 2024.

Le devoir de la mémoire et l'histoire de Camphin : cette année nous échangerons aussi sur l'histoire de Camphin, la signification du nom des rues, le jour du 06 juin 1944.

Les membres du Conseil Municipal des Enfants

# La crèche des petits lutins

Créée en 2006, la crèche offre des services d'accueil collectif régulier ou occasionnel, du lundi au vendredi, de 8h à 18h30, d'enfants de 2 mois jusqu'à l'entrée à l'école, ainsi qu'un accueil périscolaire jusque 4 ans.

Chez les lutins, c'est une équipe de 8 professionnels de la petite enfance, passionnée et engagée pour le bien-être, la sécurité, la santé, l'éveil (motrices, manuelles, musicales...) et l'épanouissement de vos enfants.

Le lieu de vie, lumineux et spacieux offre un environnement chaleureux aux 22 enfants accueillis.



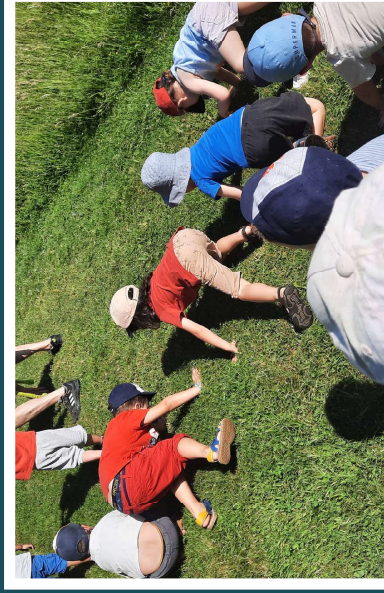
# Ecole Pasteur & école Sacré Cœur

L'école Pasteur repose sur les principes de la laïcité et de la gratuité. L'école Sacré Cœur est une école privée d'enseignement.

En 2023, 8 enseignants, 2 ATSEM et 1 AESH pour l'une, et 7 Enseignants, 1 ATSEM & 2 AESH pour l'autre ont apporté bienveillance et professionnalisme pour que les enfants de la toute petite section au CM2 puissent apprendre et s'épanouir tout au long de leur scolarité.

On y trouve : dortoir, cantine, salle de motricité, tableau numérique interactif, bibliothèque, activités manuelles, sportives, jeux de société, club échec, équipements vidéo, afin que chacun puisse évoluer dans les meilleures conditions possibles. De nombreux moments de partage sont proposés tout au long de l'année : semaine Olympique, sorties scolaires, spectacle de Noël, ainsi que les événements proposés par l'APE et l'APEL.

## ECOLE PASTEUR



Mme PANAROTTO (CP-CE1) - Mme ESTEVES (CE2-CM1) - Mme FLAVIGNY (TPS-PS et directrice) - Mme DEHAUDT (GS-CP) - Mme BOUILLON (CM1-CM2) - Mme FOCQUENOY (MS)

Sortie Relais Nature de SANTES - thématique « Grenouille et mare » puis rallye photos pour découvrir le Parc Mosaïc,



Confection d'une salade de fruits, lors de la semaine olympique (Parents et enfants de maternelle),

**Liberté, Égalité, fraternité**

Le projet d'école



Ateliers de théâtre avec Monsieur MARQUES de la Compagnie Art et Toi, Visite du plus grand château néo-classique français, le château de Compiègne (2 classes de cycle 3),

## ECOLE PASTEUR



Découverte de nombreux jeux : Rummikub, Deblok, Bataille navale, Jeu de dames, Mastermind...



Run and bike avec pierre Antoine Baele, paratriathlète,



En route pour le cirque !

## ECOLE SACRE CŒUR



Les CE2, CM1, CM2 progressent grâce aux séances de natation.



Mme Julie (MS/GS), Mme Laurence (TPS/PS), Mme Laurianne (CM1/CM2), Mme Adéline (CP/CE1), Mme Marie-Amélie (stagiaire MS/GS)  
Mme Delphine (directrice et CM1/CM2), Mme Noémie (CE2/CM1)

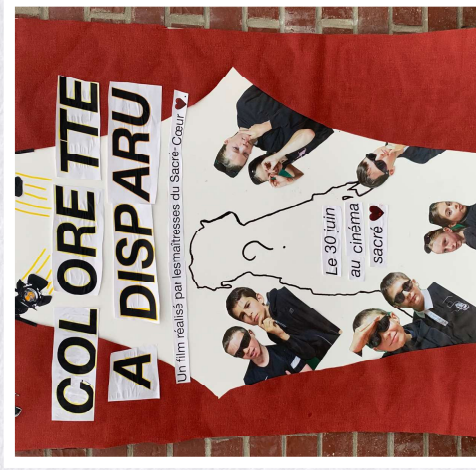
*Voyager c'est lire,  
Lire c'est voyager*

Le projet d'école

## ECOLE SACRE CŒUR



Petits et grands se mélangent autour d'ateliers créatifs de Noël.



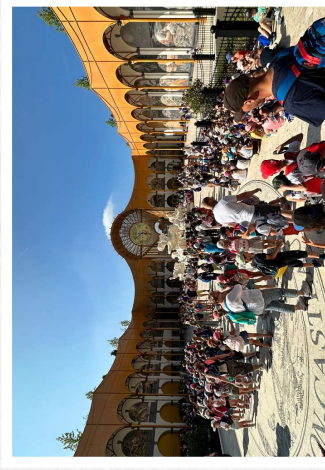
Nous avons réalisé notre film d'école.



Ensemble pour les autres, journée de la Trisomie 21.



Les MS, GS, CP et CE1 ont visité la caserne de pompiers de Villeneuve d'Ascq.

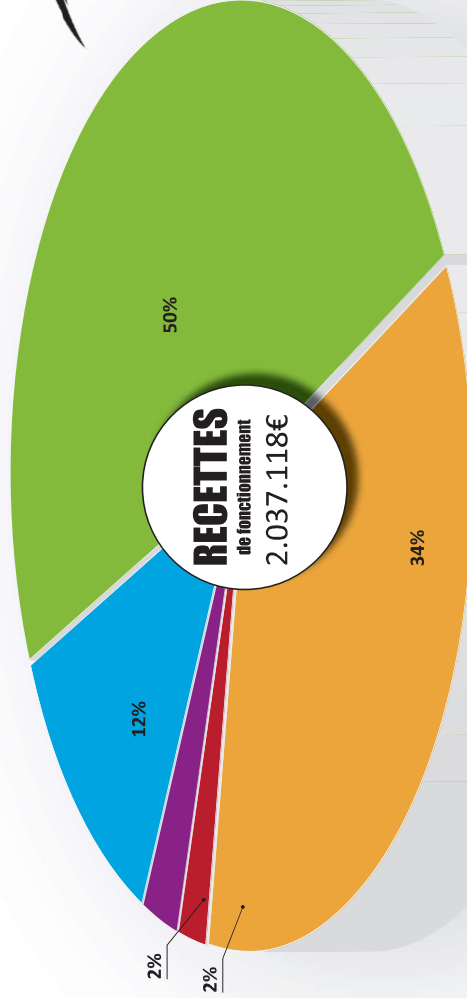


Sortie au parc Pairi Daiza

# Bilan budgétaire provisoire 2023

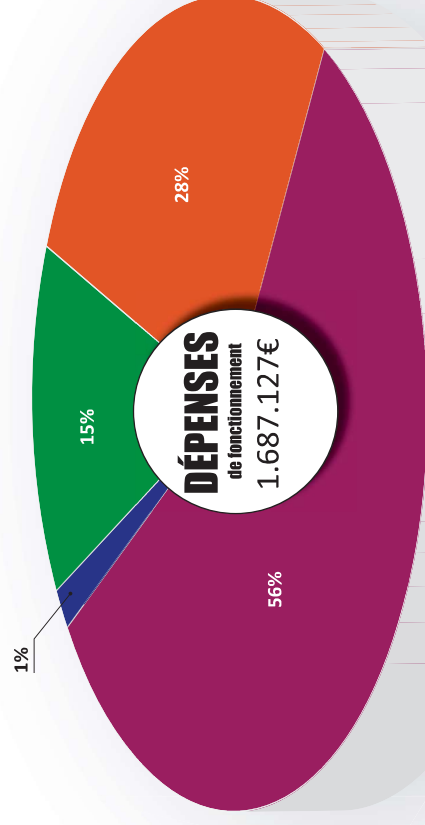
Recettes de fonctionnement		
Impôt et taxes	1 013 415 €	50%
Dotations et participations	697 741 €	34%
Autres produits de gestion	36 402 €	2%
Atténuation de charges	48 818 €	2%
Produits de service, domaine et ventes	240 742 €	12%
<b>TOTAL</b>	<b>2 037 118 €</b>	<b>100%</b>

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Dépenses de fonctionnement		
Charges à caractère général	467 216 €	28%
Charges de personnel	946 834 €	56%
Charges financières	25 538 €	1%
Autres charges de gestion courante	247 539 €	15%
<b>TOTAL</b>	<b>1 687 127 €</b>	<b>100%</b>

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



**EXCÉDENT**  
de fonctionnement  
349.991€

## Principales dépenses d'investissement 2023

Rénovation énergétique Mairie	288 000 €
Achat de terrains	185 000 €
Sécurisation rue de Créplaine (Solde)	155 000 €
Aménagement chemin de Verdun	84 000 €
Tracteurs & fourche	60 000 €
Réseau d'électrification enfouissement rue de Cysoing	93 000 €

## LES GRANDS PROJETS

Inauguration Terrabündo



Terrabündo, nouvel espace de rencontres, de bureaux d'entreprises et de coworking au service de l'économie circulaire a été inauguré le 29 juin. Cette « Terre d'abondance » de 1 500 m<sup>2</sup> regroupe des bureaux, des espaces de coworking, des salles de réunion, une salle de créativité, un espace événementiel, un amphithéâtre, une cafétéria... Le bâtiment est un lieu éco conçu à partir de matériaux biosourcés comme du bois, de la paille régionale, des briques de terre crue... Chaque matériau utilisé peut être entièrement recyclé ou réutilisé.

### Le plan d'alimentation territorial

Accompagnement des communes sur la rédaction du cahier des charges pour leur marché de restauration scolaire et des ateliers à destination du personnel de cantine sur des sujets variés : menus végétariens et légumineuses, gaspillage alimentaire.



31 communes sont intéressées pour valoriser la production locale à travers le projet de cuisine centrale, **dont notre cantine scolaire.**

### Le schéma cyclable

Expérimentation d'une piste cyclable en Stonegom (30% de semelles de baskets et 70% de pierre de lave et de résine).



Le revêtement permet une économie de production de 37% de CO<sub>2</sub> par rapport au bitume. Il a un pouvoir drainant multiplié par 5 ; ce qui améliore la gestion des eaux pluviales. Il est réparable et recyclable à l'infini. Par ailleurs, en 2023, 14 aménagements cyclables ont été réalisés sur le reste du territoire, Camphin y porte intérêt.

## UN TERRITOIRE EN TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- 34 initiatives au compostage ont été organisées sur le territoire. 920 composteurs en bois ont été offerts
- Remplacement des projecteurs éclairant l'Aréna Pévèle Carembault à Orchies par des appareils de technologie LED.
- L'édition 2022 du salon éco a réuni 900 habitants autour des questions de construction et/ou rénovation toujours plus vertueuses pour l'environnement
- 220 récupérateurs d'eau de pluie. Les bénéficiaires ont dû participer à une conférence sur l'eau et la biodiversité.
- Mise en place d'outils de communication pour la collecte des déchets. Pour toute question, n'hésitez pas à télécharger l'application mobile sur [pevele-carembault.fr/mon-quotidien/gestion-des-dechets](http://pevele-carembault.fr/mon-quotidien/gestion-des-dechets)
- 3 100 arbres et arbustes ont été plantés par 13 communes à l'occasion de la Journée de l'Arbre.



## UN TERRITOIRE CONNECTE

- Aide de 200€ pour l'achat d'un vélo neuf et de maximum 100€ pour l'installation d'un kit d'électrification (75 000€ débloqués).
- 6 329 personnes, dont 1 589 collégiens et lycéens, sont venues s'initier au pilotage de drone, à la réalité virtuelle, à la programmation et à la robotique (salon Robotik 6.0 de novembre).

## UNE TERRE D'ENTREPRENEURS

- Engagement dans le programme européen Interreg Circular Economy Office pour contribuer à structurer une filière locale de réemploi de mobilier de bureaux

## UN TERRITOIRE FAMILIAL

- Plus de 3 000 seniors, âgés de 65 ans et plus, ont assisté à un show de chants et de danses autour des comédies musicales à l'occasion de la Semaine Bleue
- 10 000 repas sont livrés chaque mois par le service portage de repas. Ce service s'adresse à tous les habitants de plus de 65 ans et aux personnes en situation de handicap.
- Mise en place des accueils de loisirs pendant les petites vacances (près de 3 000 enfants) et grandes vacances (8 658 inscriptions) et d'un Relais Petite Enfance (1 000 familles accompagnées) dans les communes du territoire. Elle organise également les mercredis récréatifs (1 646 enfants) et le Soda's Club pour les ados.



## UNE CAMPAGNE VIVANTE

- 5 000 supporters étaient réunis lors des deux matchs du Basket Club d'Orchies offerts par Pévèle Carembault pour soutenir l'équipe à deux pas de la Pro B.
- Les travaux de rénovation du chœur de l'Ermitage en forêt domaniale de Phalempin ont été inaugurés. Ils ont coûté 104 470 € et ont été cofinancés par Pévèle Carembault (42,5%), le Département du Nord (37,5%) et l'Office national des forêts (20%).
- Le nouveau parking du cinéma Le Foyer à Thumeries a été inauguré. Le montant des travaux s'élève à 190 000 euros HT. Ce chantier est cofinancé par Pévèle Carembault, la commune de Thumeries et le Centre national du cinéma et de l'image animée.
- Pévèle Carembault soutient les structures culturelles et sportives : écoles de musique, harmonies, les amis de la musique, les cinémas de Thumeries et de Templeuve-en-Pévèle et les Rencontres Culturelles Pévèle Carembault, le BCO, le Volley Ball Club...

En 2024, la Pévèle Carembault fête ses 10 ans !  
28 septembre  
Institut de Genech





## Ils se sont dit OUI en 2023 :

- Sandrine HAVEGEER et Nicolas DELEPAU ..... mariés le 25/02 et domiciliés au 4 résidence Ernest Masurel
- Olivier TRYHOEN et Aurore DEMOOR ..... mariés le 06/05 et domiciliés au 75 rue de la basse couture
- Vincent GUEUDET et Laurence PICHETAT ..... mariés le 3 juin et domiciliés au 5 rue du Quennelet
- Julien ROTY et Sandrine BOONE ..... mariés le 22 juillet et domiciliés au 4 hameau de la Motte
- Emilie DUFOUR et Sébastien BAHOR ..... mariés le 02/09 et domiciliés au 35 Grand Rue
- Armelle VERCRIUSSE et Philippe DEBACKER ..... mariés le 09/09 et domiciliés au 3 Hameau du vieux Saule
- Aurélie DUCROQUET et Lionel GYSELINCK ..... mariés le 07/10
- Amandine VIGNERON et Ludwig BRACQBIEN ..... mariés le 18/11 et domiciliés au 74D Grand Rue

## Ils sont nés en 2023 :

- Noé, Louis TAHON ..... né le 25/03 à Villeneuve d'Ascq et domicilié au 201 rue de Créplaine
- Maëli, Franck, Cyril AGUESSE ..... né le 11/05 et domicilié au 2B Grand Rue
- Elio BALDONI ..... né le 19/05 à Villeneuve d'Ascq et domicilié au 106 Grand Rue
- Charité LABRIFFE ..... né le 15 juin à Roubaix et domicilié au 66 rue Notre Dame
- Lyana MESPOUILLE ..... née le 26/07 et domiciliée au 35 rue de la plaine
- Gaston SAELENS ..... né le 02/08 et domicilié au 98A Grand Rue
- Nathan MUTH ..... né le 17/08 et domicilié au 38 rue de Notre Dame
- Alix LEMAIRE ..... née le 08/09 et domiciliée au 9 rue des boutons d'or
- Adèle, Rosa, Fatima BEAUVAINS ..... née le 01/10 et domiciliée au 37 rue Notre Dame
- Juliette RAUSCENT ..... née le 1er décembre à Villeneuve d'Ascq et domiciliée au 681 rue Louis

## Ils nous ont quittés en 2023 :

- Régis VERMESCH ..... décédé le 26/01 à l'âge de 66 ans et domicilié au 24 rue du Quennelet
- Laëtitia RALLET ..... décédée le 02/02 à l'âge de 54 ans et domiciliée au 3 rue du Château de Luchin
- Josiane VINCKE ..... décédée le 21/02 à l'âge de 76 ans et domiciliée 7 résidence les acacias
- Gisèle LACOSTE ..... décédée le 01/04 à l'âge de 91 ans et domiciliée au 1 rue des comtes de Brigade
- Stéphane GARDENNE ..... décédé dans son camping-car lors du Paris Roubaix le 09/04 à l'âge de 46 ans et domicilié à Kooigem (Belgique) 36 Molentjessstraat
- Geneviève CAUWELS ..... décédée le 28/04 à l'âge de 93 ans
- Guillaume DUTREUX ..... décédé le 4 juin à l'âge de 56 ans et domicilié au 40 rue du château de Luchin
- Laurianne ZOUTE BERTHELOOT ..... décédée le 16 juin à l'âge de 94 ans et domicilié au 4 rue du Prieuré
- Pierre DUJHIN ..... décédé le 11 juillet à l'âge de 63 ans et domicilié au 834 rue Louis Carrette
- Ginette MANIEZ ..... décédée le 17 juillet à l'âge de 63 ans et domicilié au 12 rue de Bouvines
- Simone CHAMBOSSE ..... décédée le 13/08 à l'âge de 84 ans et domiciliée au 30 résidence les Clématites
- Dieu BAZU LAO ..... décédé le 15/09 à l'âge de 18 ans sur l'aire d'autoroute de Camphin et domicilié en Belgique
- Marcel DELANNOY ..... décédé le 23/09 à Seclin à l'âge de 90 ans et domicilié 111 rue Louis Carrette
- Bodgan RAWLIK ..... décédé le 22/09 à Lys Lez Lanooy à l'âge de 90 ans et domicilié 111 rue Louis Carrette
- Maurice BRIEU ..... décédé le 11/10/2023 à HELLEMES-LILLE (Nord) à l'âge de 88 ans
- Marie-José DESROUSSEAUX ..... décédée le 08/11/2023 à Lille à l'âge de 88 ans et domiciliée au 11 rue de Bouvines

Rue Louis Carrette

## SPORT

### La semaine olympique dans nos écoles

A quelques mois du début des jeux olympiques d'été de 2024 (26 juillet au 11 août 2024 à Paris) la 8ème édition de la Semaine Olympique et Paralympique (SOP) se déroulera du 2 au 6 avril 2024. Organisée par la mairie. Le sport va être mis à l'honneur dans nos deux écoles !

Une semaine pour promouvoir la pratique sportive chez nos jeunes, et mobiliser la communauté éducative autour de valeurs sportives et citoyennes. C'est un moment clef pour éveiller les élèves aux bienfaits de la pratique sportive régulière, et enseigner l'équité, le travail d'équipe, l'égalité, la discipline, l'inclusion, la persévérance et le respect. Cette semaine a pour objectifs :

- La sensibilisation aux valeurs olympiques et paralympiques par la mobilisation d'outils éducatifs ludiques
- La découverte d'ateliers de pratique sportive
- D'utiliser le sport comme outil pédagogique
- De changer le regard sur le handicap
- D'éveiller les jeunes à l'engagement bénévole et citoyen.
- Journée olympique le 29 juin avec le forum des associations
- Enfilez vos baskets !

## ENFANCE

### La langue des signes à la crèche



Les enfants sont capables de communiquer par gestes, bien avant de pouvoir le faire oralement. Les objectifs du Baby-Signe sont

principalement de réduire la frustration liée à l'absence de langage, faciliter la communication entre l'enfant et l'adulte et favoriser l'acquisition du langage. Cela stimule l'enfant en associant toujours le geste au mot, cela facilite sa mémorisation.

### Le développement durable & la créativité à l'école Sacré Coeur

Avec l'aide des familles, nous récupérons des boîtes de lait, bouchons, cartons, flacons divers... afin de leur donner une seconde vie !

Les enfants développent ainsi leur motricité fine avec ces boîtes, transformées en boîtes à forme avec une petite fente (les enfants y insèrent les bouchons). Les cartons permettent toutes sortes de créations, notamment lors d'activités peinture.

Les petits flacons sont utilisés comme tubes sensoriels pour les bébés, leur format est idéal pour une bonne appréhension des tous petits.

### Les 4 axes du projet d'école Pasteur

- Axe 1 : Axe citoyen-vivre ensemble**
- Développer le respect d'autrui et l'estime de soi,
  - Apprendre à communiquer avec les autres,
  - Prendre des responsabilités.

ACTION 2023-2024 : engagement de l'école pour le programme PHARE (lutte contre le harcèlement).

### Axe 2 : Amélioration des résultats-répondre à la difficulté scolaire

- Améliorer les résultats des élèves aux évaluations nationales.
- Améliorer le suivi et la prise en charge des élèves en difficulté.

ACTION 2023-2024 : augmentation du nombre de concertations pour le suivi des élèves à Besoins Educatifs Particuliers + suivi en équipe.

### Axe 3 : Optimiser la mise en place du PEAC –Projet d'Education Artistique et Culturel

Objectif : réalisation d'un outil synthétique pour la continuité et la cohérence des parcours.

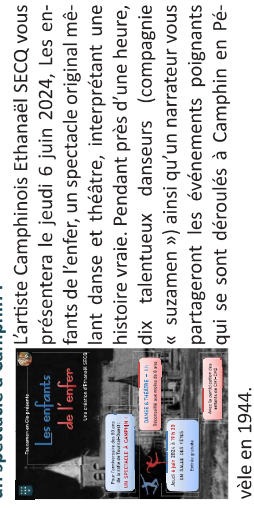
ACTION 2023-2024 : feuille individuelle de pointage des domaines d'arts, afin que chaque élève ait accès aux 6 domaines lors de sa scolarité en primaire

### Axe 4 : Parcours citoyen-respecter son environnement

- Faire entrer l'école dans un fonctionnement éco-citoyen,
  - Prendre des responsabilités.
- ACTION 2023-2024 : Le projet « Notre Ecole Faisons-la Ensemble » intègre une partie sur l'environnement.

## ANIMATION

### Pour l'anniversaire des 80 ans de la raffle de Tournai-Ouest : un spectacle à Camphin !



L'artiste Camphinois Ethanaël SECCO vous présentera le Jeudi 6 juin 2024, Les enfants de l'enfer, un spectacle original mêlant danse et théâtre, interprétant une histoire vraie. Pendant près d'une heure, dix talentueux danseurs (compagnie « suzamen ») ainsi qu'un narrateur vous partageront les événements poignants qui se sont déroulés à Camphin en Pévèle en 1944.

Cette œuvre est une pièce engagée qui contribue au devoir de mémoire !

### De la musique au coeur du village

Pour la fête de la musique qui aura lieu le 21 juin 2024 ou la fête du 14 juillet 2024, on organisera concert/restauration sur la place pour la 1ère fête et dans la salle des fêtes pour la seconde.



## NORÉADE

Le chantier de Noréade se déroule entre la mairie de Wannehain et le sentier des Caches (chemin qui passe derrière les étangs du Funquerel et qui longe la basse Courture).

Les travaux portent sur :  
 La pose de 3325 ml de réseau de distribution d'eau potable, 163 branchements renouvelés et équipements divers. Le montant des travaux s'élève à 1 555 000 €HT avec 656 424 €HT de subvention de l'agence de l'eau Artois Picardie, le reste à charge est en autofinancement de la part de Noréade.

### Organisation des travaux

- Une tranchée pour la pose de la canalisation et des branchements,
  - Un atelier = 50 ml de long (stockage des matériaux, sécurisation de la zone, tranchée, remblai),
  - Un accès aux habitations en permanence pour les piétons,
  - Un chef de chantier présent au quotidien capable de répondre à vos questions et d'organiser les demandes spécifiques (passage d'une infirmière pour des soins, urgences...),
  - Des aménagements pour la sécurité des riverains et de l'équipe de travail,
  - Un phasage des travaux,
  - Des macarons d'accès spécifiques seront distribués aux services nécessitant un passage exceptionnel dans l'emprise des travaux (médecin, kiné...).
- Le chantier se déroulera en 3 tranches. Le chantier est un chantier mobile qui avance par tranche de 50 mètres environ. Donc chaque jour, le secteur des 50 mètres n'est pas franchissable pour les véhicules. Il le sera pour les bus scolaires jusque 8h30.
- Noréade ne peut pas proposer officiellement des dévia-

tions vers des rues annexes. Noréade doit proposer des déviations vers d'autres routes départementales d'où la déviation proposée en passant par Bourghelles, Cysoing et Baisieux.

**Tranche 1 :** mairie de Wannehain jusqu'au lieu-dit Le Bureau (durée 4 mois)

Pour aller vers Bourghelles depuis Camphin, il est possible de passer par Wannehain. Le chantier est barré à la circulation, ce qui n'est pas le cas des rues de la Bleu Vache et JB Tunnel

**Tranche 2 :** Dans Camphin (durée 8 mois)

La traversée de l'atelier chantier de 50 ml est interdite.

En fonction de l'endroit où se situe l'atelier il sera possible de rejoindre la Belgique via la rue de Créplaine et de contourner le chantier via l'allée du sacré Cœur, le chemin du Pavé du Maréchal.

**Tranche 3 :** Hors agglomération entre Camphin et Wannehain (durée deux mois)

La chaussée est plus large, il y a aussi les bas-côtés pour stocker du matériel.

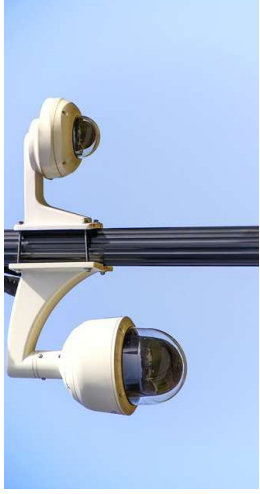
De plus, il n'y a pas de traversée de chaussée car il n'y a pas de raccordement de riverain. Il est donc possible d'installer des feux tricolores alternatifs tout en sécurisant les ouvriers du chantier.

## VIDÉOSURVEILLANCE

La vidéosurveillance devrait être opérationnelle pour le début du second semestre 2024. L'accord de la préfecture pour exploiter la vidéosurveillance doit être effectif dès le mois d'avril, ce qui permettra de démarrer les travaux. Les travaux ont été confiés à l'entreprise Eiffage Énergie. Techniquement, la fibre déployée dans la commune sera utilisée pour le transfert des images. Aucune antenne radio ne sera utilisée pour ces travaux.

Des caméras seront installées sur toutes les entrées et sorties de la commune, mais aussi au centre du village et au niveau du complexe sportif.

Une convention a été établie avec 5 autres communes de la CCPC afin de mutualiser le stockage des données, avec bien évidemment des espaces dédiés et indépendants pour chacune des communes.



Les travaux ont un coût d'un montant de 138 982,68 €HT. Des dossiers de demandes de subvention ont été déposés, ou vont l'être prochainement à la Région pour un montant de 30 000 €HT, à la communauté Pévèle Carembault pour un montant de 30 000 €HT et à l'État dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) pour un montant de 48 450,95 €HT.

## PISTE CYCLABLE



La mobilité est une des compétences gérées par la Communauté de Communes Pévèle Carembault. En 2020, les élus de Pévèle Carembault ont voté la mise en place d'un schéma cyclable appelé le «réseau Cyclable Carpe Diem» (contraction des mots Carembault et Pévèle suivi de l'acronyme de la politique de Développement des Infrastructures et des Équipements de Mobilité).

Dans ce cadre, un courrier cosigné de la CCPC et les maires de Wannehain et Camphin a été adressé au département du Nord afin de demander d'inscrire la piste cyclable entre Camphin et Wannehain sur leur réseau de maillage territorial : leur schéma cyclable !

En fin d'année, nous avons appris que c'était chose faite, nous attendons le courrier officiel de confirmation ! La bonne nouvelle est également financière car en étant sur leur maillage territorial le coût des travaux hors agglomération sera payé à 70 % par le département et 30 % par la CCPC. Les coûts en agglomération restent à la charge des communes mais des demandes de subvention seront déposées.

Nous espérons que ce premier semestre fera l'objet des premières études, nous serons peut-être soumis à des études complémentaires, telles que le dossier loi sur l'eau, ... Concrètement nous espérons que les premiers coups de pioches puissent être donnés courant 2025.

## SANITAIRE ÉCOLE PASTEUR



La rénovation complète des sanitaires de l'école Pasteur est prévue pour cette année 2024.

Le permis de construire a été validé. Durant ce premier semestre, la consultation des entreprises sera faite pour un démarrage des travaux prévu début juillet 2024. Ceux-ci se feront par phase de juillet à novembre 2024.

Une subvention à hauteur de 76 687,00 € HT (soit 42 %) a été obtenue dans le cadre de l'attribution de soutien à l'investissement local (DSIL).

## LE COMPLEXE SPORTIF

Le complexe sportif a été construit en 2015.

De nombreux désordres ont été constatés sur l'étanchéité, certaines menuiseries, l'habillage des murs avec les briquettes... La commune a fait valoir ses droits afin d'utiliser les assurances décennales des entreprises intervenantes pour la réparation des désordres.

La procédure d'expertise est quasiment arrivée à son terme. Nous allons donc pouvoir intervenir dès cette année pour réparer les malfaçons.





# Comment bien vivre ensemble

## La pelouse

Les horaires de tonte et de bricolage doivent être positionnés en semaine (du lundi au samedi) entre 8h30 et 19h30 (respectez la pause du midi). Les dimanches et jours fériés, les horaires sont réduits de 10h à 12h. Les haies doivent être taillées aux normes.

## La fête

La loi impose de faire silence au-delà de 22h. Même en journée, tout bruit répétitif est sanctionnable. En soirée, évitez de claquer les portières des voitures, de klaxonner pour signaler votre départ. Lors d'une fête familiale, prévenez vos voisins et évitez de prolonger l'amusement.

## La fumée

Les feux de jardin sont interdits. Ils occasionnent des nuisances pour les voisins (fumées, odeurs) et des risques en matière de santé (émissions de dioxines). Pensez également à maîtriser votre barbecue pour ne pas enfumer vos voisins camphinois !

## Le chien

Tous les chiens, quelle que soit leur race, doivent être tenus en laisse. Pensez toujours que votre chien modifie son comportement éloigné de son maître. Veillez aussi, chez vous, qu'il n'aboie pas toute la journée. Enfin, il vous incombe de ramasser les déjections de votre animal.

## La propreté

L'entretien de son trottoir et de son caniveau est de la responsabilité de chaque camphinois. Cette charge incombe également aux propriétaires des maisons inhabitées et de terrains non bâtis ou agricoles situés dans les parties habitées du village.

## La taille des haies

Les plantations dont la hauteur excède 2 mètres doivent être situées à un minimum de 2m de la propriété. Inférieur à 2m de hauteur, la distance est réduite à 0,5m.

Une haie constituant un lieu de vie très important pour la biodiversité, les tailles sont déconseillées durant la période de nidification qui s'étend du 15 mars au 31 juillet. Par ailleurs, on ne peut pas tailler la haie ou l'arbre de mon voisin qui dépasse chez soi ; en revanche on peut exiger qu'il coupe cette végétation envahissante.

## La vitesse

Malgré les panneaux et dispositifs de sécurité, c'est d'abord à chacun de mesurer ses responsabilités et d'ajuster son comportement. Ce sont la vie des autres et de vos enfants qui est en jeu. En été, les enfants jouent souvent à l'extérieur. Respectez les limitations de vitesse et les priorités !

## L'arrêté zone bleue

Une zone bleue correspondant à un stationnement limité d'1h30, entre 7h et 20h, se situe entre les numéros 63 et 65 Grand Rue. Le disque de contrôle est obligatoire. En dehors de cette plage horaire, le stationnement est interdit.

## City stade

Le city stade fait l'objet d'un règlement.

Accès autorisé au public tous les jours, y compris les week-

ends et jours fériés : - de 9h00 à 19h00, du 1er octobre au 31 mars, - de 9h00 à 21h00, du 1er avril au 30 septembre. Le City Stade permet l'initiation et la pratique aux sports de balles ou ballons (tennis, basket, football, hockey, rugby). Les utilisateurs doivent être munis des équipements adaptés et appropriés à ces pratiques sportives. Les chaussures à crampons sont interdites.

Les usagers doivent utiliser le City Stade dans le respect des autres et du matériel mis à leur disposition.

Le non-respect du règlement est susceptible d'entraîner l'expulsion des contrevenants de l'aire du city stade. Les infractions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur. **Les auteurs de bruits ou tapages seront punis selon l'article R623-2 du code pénal, de l'amende pouvant atteindre 450 € prévue par les contraventions de 3ème classe.**

## Complexe sportif

Le complexe sportif fait l'objet d'un règlement.

Accès autorisé aux associations, écoles ou organismes publics, aux jours et heures d'entraînement suivant planning, avec la présence d'un responsable, du lundi au vendredi de 9h à 22h – le week-end de 9h à 19h. Ce complexe permet l'initiation et la pratique du football et de la pétanque. L'article 7 fait état des interdictions diverses : boissons sur les aires de jeu, alcool, substances illicites, nuisances sonores au-delà de 22h, trouble de l'ordre public.... **La gendarmerie de Baisieux peut expulser tout usage en infraction du présent arrêté.**

## Arrêté Ancien boulo-drome

Ce terrain, implanté rue Notre Dame est un lieu de détente et de convivialité. La pratique du football, basketball, tennis de table et pétanque y est autorisée. Il est ouvert au public tous les jours, week-end compris, de 9h à 19h du 01/10 au 31/03 et de 9h à 20h du 01/04 au 30/09. L'article 5 liste les interdictions : troubler le calme et la tranquillité des lieux, dégrader le matériel, faire des feux/barbecues....

**Les auteurs de bruits ou tapages seront punis selon l'article R623-2 du code pénal, de l'amende pouvant atteindre 450 € prévue par les contraventions de 3ème classe. Les utilisateurs, qui s'imposent de rester sur les lieux lors de la fermeture, s'exposent à des poursuites Contraventionnelles, en vertu de l'article R.610-5 du Code Pénal, contravention pouvant atteindre 150€.**

